



Rappel

Longueuil fleurie est un concours unique qui vise à récompenser les horticulteurs en herbe de tous les arrondissements. Alors, si vous cultivez une passion pour l'horticulture et que votre aménagement paysager est digne de mention, inscrivez-vous sans tarder. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire d'inscription et à le retourner avant le 6 juillet à votre bureau d'arrondissement.

Dès la mi-juillet, un comité de sélection évaluera les aménagements paysagers des participants inscrits. Des gagnants seront déterminés pour chacune des six catégories et dans chacun des districts. Les gagnants seront honorés lors d'une réception qui aura lieu en octobre.

Pour plus d'information ou pour obtenir le formulaire d'inscription, procurez-vous le dépliant disponible sur les présentoirs des édifices municipaux ou dans le site Internet ([longueuil.ca](http://longueuil.ca)).

## La corvée de nettoyage sur les rives du fleuve, une belle initiative



C'est le 22 mai qu'a eu lieu la traditionnelle corvée de nettoyage des rives du Saint-Laurent organisée par l'école secondaire Jacques-Rousseau et le Service des espaces verts et parcs de la Direction du génie de la Ville de Longueuil. Au total, 97 étudiants de 3<sup>e</sup> secondaire du programme d'éducation internationale ont participé à cette activité. Deux parents, trois enseignants et l'organisateur, Yves Nantais, étaient présents. Les rives du fleuve ont ainsi pu être libérées de nombreux débris équivalant à plusieurs dizaines de sacs à ordures sans compter les gros débris, tels que des pneus et madriers.

## Un environnement sans fumée à Longueuil : ça nous concerne tous !



La Ville de Longueuil a récemment instauré sa politique interne sur l'usage du tabac qui s'inscrit en continuité avec la loi du gouvernement du Québec en vigueur depuis le 31 mai 2006.

Cette politique sur l'usage du tabac touchant les bâtiments et locaux municipaux fréquentés par le public, la Ville de Longueuil invite les citoyens et les visiteurs à respecter, en tout temps, cette interdiction de fumer. Voici les principaux endroits ciblés :

- à l'intérieur de tout bâtiment appartenant à la Ville ou loué ou utilisé par elle ou ses organismes affiliés, y compris les tunnels, les stationnements souterrains, les halls d'entrée, les vestibules, les escaliers, les ascenseurs, les locaux électriques;

- à l'intérieur d'un rayon de 9 mètres de toute porte communiquant avec un lieu où se déroulent des activités communautaires ou de loisirs exclusivement destinées aux mineurs. À cet effet, un affichage particulier est en place pour indiquer l'interdiction de fumer pour les immeubles suivants :

- Centre communautaire Roger-Doucet  
185, rue Empire, Greenfield Park

- Centre Joseph-Sénéchal  
1882, rue Saint-Georges, Le Moyne

- Centre Lajeunesse  
120, rue René-Philippe, Le Moyne

- Les Mutins de Longueuil  
733, rue Saint-Jean, Longueuil

- Maison des jeunes et Dojo de Laffèche  
3527, rue Mance, Saint-Hubert

- dans les tentes, chapiteaux, gloriettes, kiosques, pavillons et autres installations semblables appartenant à la Ville ou loués ou utilisés par la Ville et montés de façon temporaire ou permanente qui accueillent des employés ou des personnes du public.

**Merci de votre collaboration !**

## Une vision futuriste du boulevard Jacques-Cartier

Le 23 mai dernier, la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal a dévoilé au public les cinq projets de paysage élaborés dans le cadre d'un atelier sur le développement durable en action pour le développement de la Rive-Sud qui se déroulait du 7 au 12 mai. Cet atelier réunissait une trentaine de concepteurs : architectes, architectes paysagistes, aménagistes.

Pour Longueuil, le fruit de la réflexion intensive de l'équipe de concepteurs a porté sur le potentiel de redéfinition du boulevard Jacques-Cartier. De manière ludique, leur projet, intitulé *Au milieu, le boulevard...* *Un paysage en mouvement*, propose le recadrage physique et symbolique du site. Il suggère, entre autres, de multiplier les usages du boulevard. Alors que les voies périphériques du boulevard demeurent dédiées à l'automobile, l'implantation, au

centre, d'une « piste verte » supportant des modes de transport alternatifs permet de qualifier cet environnement. Une nouvelle gare est proposée à la limite sud du boulevard, de même que la mise en place d'un système de vélo-partage.

Ce laboratoire d'idéation en design urbain a été réalisé en collaboration avec plusieurs partenaires, dont la CRÉ de Longueuil et la Direction de la planification et des équipements supralocaux.

### Court métrage de fiction

Lors de cet événement, cinq courts métrages de fiction originaux ont également été présentés. Produit par François Tremblay, la vidéo basée sur le paysage du boulevard Jacques-Cartier met en scène deux rebelles écologistes qui veulent verdir la chaussée du boulevard dans une esthétique proche de la comédie musicale Grease.



Réunie sous la bannière du consortium L+P (Laboratoire paysage), l'équipe qui a réalisé le projet du boulevard Jacques-Cartier, dont voici l'une des esquisses, était formée par Samuel Bernier-Lavigne, Rémi Morency, Gianpiero Moretti, Jean-Bruno Morissette, Érick Rivard et Anne Vallières.

Les projets peuvent être consultés, en visitant le site Internet de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal ([www.paysage.umontreal.ca](http://www.paysage.umontreal.ca)).